

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-477487



Maladie

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10215 Société : 41419

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : CH Guirat Moustapha

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : 10/08/2018 Total des frais engagés : 0 Dhs

Optique Autres

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 10/08/2018

Nom et prénom du malade : CH Guirat AVM BN Age : 40

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : complète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 23 SEP 2020

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 24 SEP 2020 Le : 24 SEP 2020

Signature de l'adhérent(e) :



ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 NETTE OUA Boutique de la Sommeiriste Opticien de la Sommeiriste Casablanca Adaptation de lunettes Casablanca	18/01/2020					409,00

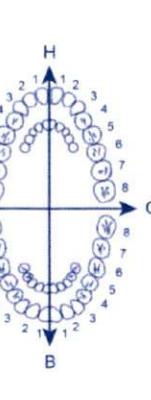
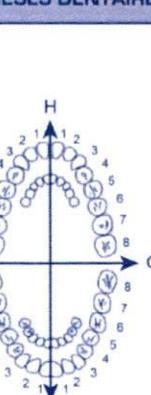
VOLET ADHERENT

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>											
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>											
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>											
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>											
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>											
	O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H <table border="0"> <tr> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>G</td> </tr> <tr> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td></td> </tr> </table>			25533412	21433552	00000000	00000000	D	G	35533411	11433553	B		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
		25533412	21433552												
		00000000	00000000												
		D	G												
		35533411	11433553												
		B													
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>												
			DATE DU DEVIS <input type="text"/>												
			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>												
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS															
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION															

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Bouchra GENANE

Opticienne Optométriste - Adaptation de Lentilles de Contact

Facture N° 000762

Casablanca le 13/08/2022

Mr. : CHGILLI RA AYSEN

Arrêtée la présente facture à la somme de : Quatre Cents

TOTAL 333,33..

T.V.A.66,66...

TOTAL T.T.C 40.2

Dr. Malika BOUKSIM

الدكتورة بوصم ملكة

OPHTALMOLOGISTE

طب العيون

Spécialiste des Maladies et Chirurgie des Yeux

دبلوم التشخيص بالأمواح ما فوق الصوتية

Laser - Angiographie

الاختصاصية في أمراض و حرارة العيون

Contactologie

www.strabologe.de

اللائز

Strabologie

Casa le : 10 Août 2020

Enf. CHGUIRA Aymen

Monture pour vision de loin + verres correcteurs Organiques Antireflets

OD = - 1.75 (- 1.00 à 145°)

$$OG = -2.25 \text{ (-0.75 à } 6^\circ)$$

NETTE OPTIQUE
Boucherie SENANE
Opticien Optométriste
Adjoint à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Casablanca
Rue 51, Casablanca
Télé. 50-142 - Télex 1000-50-142 - Casablanca

1. Maubak celler
ypt 3aG → 1 →

Dr. BOKSHEIM, M.D., F.R.C.P.
117 E. 52nd Street, New York, N.Y.
Telephone: MURRAY 5-2222
Signature: BOKSHEIM, DR.